

Décision n°349/2025  
AL

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**  
*Extrait du registre de décisions du Président*

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (**Point 2 : créer les postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement temporaire d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes**).

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail pour accroissement saisonnier d'activité avec :

- Monsieur Romain CRAMPE, en tant que gardien de déchetterie, du 1er juillet au 13 septembre 2025 ;
- Monsieur Théo BERTRAND, en tant que gardien de déchetterie, du 1er juillet au 31 août 2025 ;
- Madame Marine HERVÉ, en tant qu'agent d'accueil touristique, du 5 juillet au 31 août 2025 ;
- Madame Gwendoline TAILLET, en tant qu'agent d'accueil touristique, du 5 juillet au 31 août 2025 ;
- Madame Lylou MALANGIN, en tant qu'agent d'accueil, du 1er juillet au 15 septembre 2025 ;
- Madame Emma LATORCE, en tant qu'agent itinérant, du 1er juillet au 31 août 2025 ;
- Madame Norah HAUT, en tant qu'agent itinérant, du 8 juillet au 10 août 2025 ;

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité avec :

- Madame Sabrina COUIN, en tant qu'agent de médiathèque, du 1er juillet 2025 au 31 mai 2026 ;
- Monsieur Florian SERRURIER, en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels et rivières, du 10 juillet 2025 au 9 juillet 2026.

Fait à Jonzac  
Le **17 JUIN 2025**

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**